

L'étage du hêtre

Cet étage constitue le royaume de la forêt dans l'Aigoual, sur le mont Lozère et le Bougès.

Sur le mont Aigoual, pour qui s'intéresse aux essences forestières, il est recommandé de visiter l'arboretum de St Sauveur des Pourcils. Toutefois, les plus belles hêtraies sont visibles près du col de la Serreyrède ou dans le massif du Lingas.

Sur le massif du Bougès, la forêt occupe une bonne partie de l'espace en versant nord, où l'altitude ne dépasse pas 1 450 mètres. Les essences résineuses dominent à côté de la hêtraie pure qui subsiste par endroits (bois d'Altefage). Le versant sud, est davantage le domaine de la lande.

Sur le mont Lozère, l'exploitation agricole a depuis longtemps fait reculer la hêtraie sapinière sur les sols acides (bois du Commandeur, de la Rouvière et de la Méjarié). Aujourd'hui, l'abandon de nombreux hameaux et la régression des cultures et de l'élevage, se sont accompagnés localement de la progression de la lande à genêt. Plus haut sur les landes, s'associent callune et myrtilles. Ces dernières sont largement récoltées et constituent un complément de revenu appréciable pour les agriculteurs.

Aux mois de juin et juillet c'est une explosion de couleurs et de parfums pour le promeneur attiré par les fleurs. Relevons quelques espèces facilement observables : lys martagon, tulipes et pensées sauvages, narcisses, trolles (sur le mont Lozère seulement), arnica des montagnes, orchidées. ●



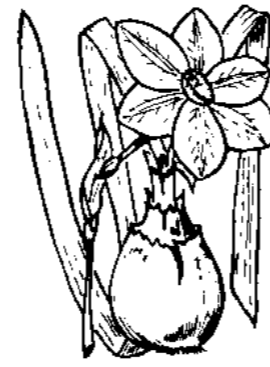
Hêtre



Pensée sauvage



Arnica des montagnes



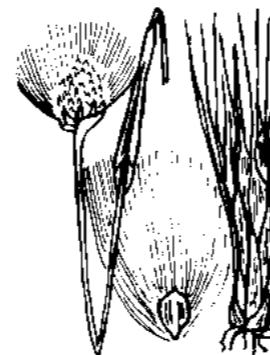
Narcisse des poètes

L'étage asylvatique et les tourbières

Asylvatique signifie sans arbres. Au-dessus de 1 500 m, les conditions de milieu sont tellement sévères (vent, froid, neige) que les arbres ne peuvent s'y développer. Il couvre une infime partie de la calotte du mont Aigoual et toute la traversée sommitale du mont Lozère. Les pelouses y sont composées de graminées, telles que nard, canche et féтуque à moutons. Les terres y sont enfouies sous la neige de décembre à mars, et parcourues l'été par des troupeaux ovins transhumants et des bovins à l'estive. L'eau s'accumule dans les cuvettes d'un sol acide et forme des tourbières à sphaignes, où l'on trouve des espèces végétales intéressantes: trèfle d'eau, populage des marais, rosée du soleil (plante carnivore), linaigrette, canneberge.



Populage des marais



Linaigrette

Ces tourbières nous renseignent sur la succession des végétations depuis plus de 10 000 ans grâce aux pollens qu'elles ont conservés dans des couches d'âge différentes que l'on peut dater. ●



Rosée du soleil



Nard raide

La flore, richesse du Parc national

2 200 espèces y sont recensées, grâce à la diversité des climats, des reliefs et des sols. Comme pour les lichens, cette richesse représente près de la moitié du patrimoine floristique français.

Notons la présence de :

- 10 espèces protégées au plan national;
- 10 espèces et 15 sous-espèces ou variétés endémiques (qui ne poussent que dans une aire donnée).

Certaines sont menacées, comme la carline objet de commerce touristique, le lys de Saint Bruno et plus généralement les orchidées, dont il existe quarante-sept espèces dans le Parc (la moitié des espèces françaises).

L'usage des phytocides et pesticides non homologués est interdit dans la zone centrale.

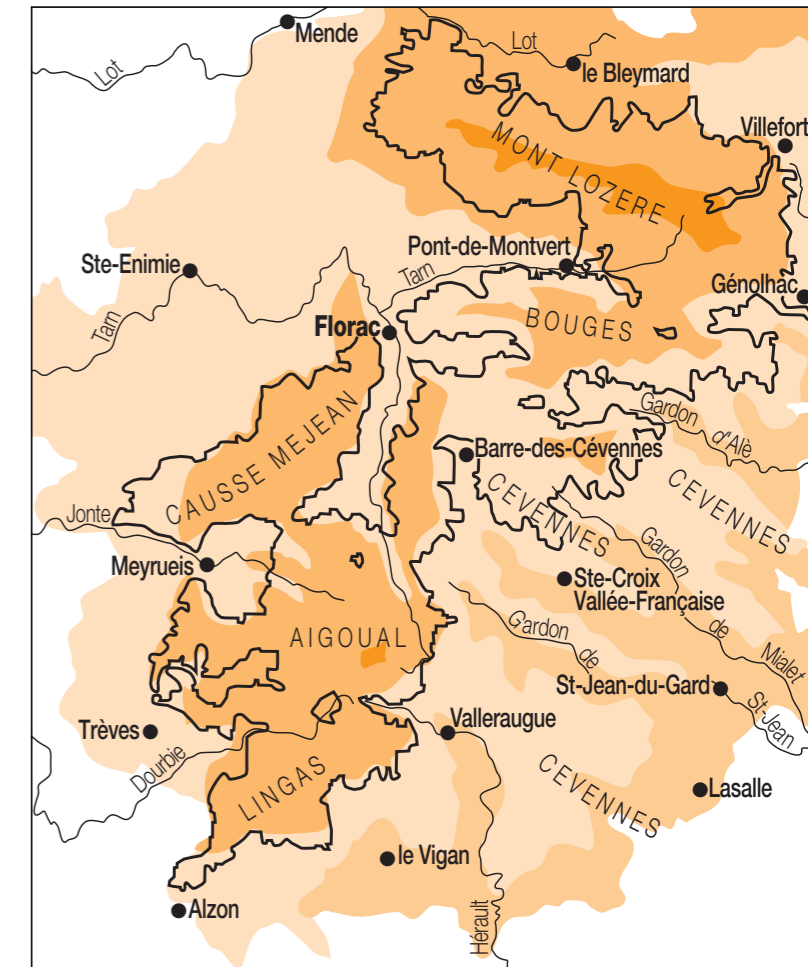
Laissez vivre les fleurs dans leur milieu où elles profitent à tous les visiteurs d'aujourd'hui et de demain. ●

Éléments de bibliographie

- Revue Cévennes, n° 38-39, «Le jardin des plantes».
- Revue Cévennes, n° 46-47, «Plantes, stratégies secrètes».
- Guide de la flore du Parc national des Cévennes, Editions du Rouergue. ●

Le milieu végétal

- Etage du hêtre
- Etage du chêne vert
- Etage des chênes à feuillage caduc et du châtaignier
- Etage asylvatique et tourbières



Des caractères physiques déterminants

Le Parc national des Cévennes recouvre deux zones géographiques bien distinctes:

- à l’est, les Cévennes schisteuses et granitiques, sous l’influence décroissante, au fur et à mesure que l’on s’élève, du climat méditerranéen;
- à l’ouest, les grands causses calcaires dominés par le régime climatique de l’océan Atlantique.

De part et d’autre de la ligne de partage des eaux entre bassins méditerranéen et atlantique, chacun de ces ensembles naturels se singularise par sa structure géologique et ses caractères climatiques et biologiques (végétation) pour former des paysages originaux.

On délimite alors cinq massifs et plateaux, séparés par des vallées :

- **mont Lozère,**
- **Bougés,**
- **causse Méjean,**
- **vallées et serres cévenols,**
- **mont Aigoual et Lingas.**

Le milieu végétal est largement influencé par le climat, l’altitude, auxquels il faut ajouter les modifications dues à l’intervention de l’homme. ●

Les étages de végétation

La situation géographique du Parc et les variations en altitude (de 400 à 1 700 m) déterminent un étagement de la végétation conduisant du chêne vert méditerranéen aux pelouses subalpines des sommets du mont Lozère et de l’Aigoual. Quatre étages (ou zones de végétation) ont ainsi été théoriquement délimités, auxquels on a donné le nom de l’espèce végétale dominante:

- l’étage du chêne vert (jusqu’à 500 mètres environ);
- l’étage du chêne à feuillage caduc et du châtaignier (de 500 à 1 000 mètres);
- l’étage du hêtre (de 1 000 à 1 500 mètres);
- la zone asylvatique -privée d’arbres- (des sommets au-dessus de 1 500 mètres).

Ces zones ne sont pas toujours perceptibles car non uniformes, l’homme ayant beaucoup modifié les milieux originels par son action. ●

L’étage du chêne vert

Cet étage est surtout représenté en zone périphérique, sur schiste et calcaire. Le climat méditerranéen s’y exerce de façon marquée, accélérant l’érosion des sols taillés à vif.

Traditionnellement cultivé et aujourd’hui fortement reboisé, l’étage

du chêne vert, avec les plantations de pins maritimes, est le plus sensible à l’incendie.

On y trouve en association caractéristique des arbustes tels qu’arbusiers (sur schiste), bruyères arborescentes et à balai, filaires, cistes à feuilles de sauge. ●



Chêne vert

Ciste à feuilles de sauge



Euphorbe characias

Houx fragon

L’étage des chênes à feuillage caduc et du châtaignier

Il est surtout présent en zone centrale du Parc, des pentes méridionales du Lingas aux crêtes cévenoles, mais il faut souligner combien cet étage a été remodelé par l’homme et de plusieurs manières.

En Cévennes d’abord où la substitution du châtaignier aux autres espèces a été favorisée par l’homme. Véritable symbole des Cévennes, le châtaignier fut planté jusqu’aux limites biologiques de l’espèce en altitude.

Dans les châtaigneraies, on trouve, associés à cette essence: la germandrée scorodoine, la callune vulgaire, le thym serpolet, la

piloselle, la carline vulgaire, la canche flexueuse.

Cependant, les maladies de l’arbre et l’évolution de l’économie locale ont fait régresser «l’arbre à pain», au profit de l’enrésinement (douglas et pin laricio). Les sous-bois, pâturés par chèvres et moutons ne laissent qu’une place très réduite à la flore (graminées).

Des expériences sont menées actuellement afin de restaurer une

partie de la châtaigneraie.

Bien qu’en grande partie étendu sur l’étage du chêne à feuilles caduques, le causse Méjean n’en a gardé que peu de traces. Le châtaignier qui recherche les sols acides n’y est pas représenté puisque la roche est calcaire. Et le chêne pubescent n’y subsiste que sur certaines stations particulières.

Malgré l’apparente pauvreté du milieu, les Causses recèlent de grandes richesses floristiques, citons quelques espèces remarquables sur le plateau: anémone pulsatile, adonis printanière, carline à feuille d’acanthe, aster des Alpes, stippe pennée ou cheveux d’ange, anthyllis des montagnes, orcanette; quelques espèces propres aux Gorges : ancolie visqueuse, potentille caulescente, belle campanule, orchidées, aphyllante de Montpellier, gentiane de l’écluse, grassette à longues feuilles. ●

Les Cévennes



Châtaignier

Callune vulgaire



Piloselle

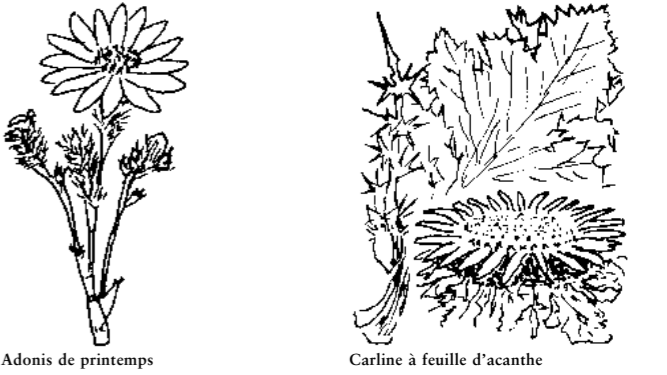
Canche flexueuse

Le Causse



Chêne pubescent

Anthyllis des montagnes



Adonis de printemps

Carline à feuille d'acanthe

Les Gorges



Gentiane de l'écluse

Grassette à longues feuilles